Programme de dépistage du cancer côlon

DARMKREBS-SCREENING BEIDER BASEL

Qu'est-ce que le dépistage cancer du côlon ?

Si vous participez au dépistage du cancer du côlon, vous serez régulièrement invité·e à un examen de prévention. Vous aurez le choix entre une **analyse des selles (tous les 2 ans)** ou **une coloscopie (tous les 10 ans).**

Le cancer du côlon est l'un des cancers les plus fréquents. Grâce aux examens de prévention, il peut être dépisté tôt, et l'ablation des lésions précancéreuses peut permettre de l'éviter. Détecté à un stade précoce, le cancer du côlon peut généralement être guéri. Un dépistage régulier peut même empêcher l'apparition du cancer.

Qui est-ce qui peut participer ?

- Les personnes domiciliées dans les cantons de Bâle-Ville ou Bâle-Campagne
- Les personnes âgées entre 50 et 69 ans
- Les personnes n'ayant pas effectué de coloscopie dans les 10 dernières années (les personnes effectuant des coloscopies plus fréquentes ne peuvent pas participer)
- S'agissant de prévention, les personnes qui présentent des problèmes intestinaux ne peuvent pas participer

À combien s'élèvent les coûts de l'examen ?

La franchise sera prise en charge par l'assurance maladie. Vous ne payez que la quote-part de 10 %, soit environ **5 CHF pour une analyse des selles** ou **70 CHF à 150 CHF pour une coloscopie**. Des frais peuvent s'ajouter pour le médecin de famille. Les médicaments pour la préparation du côlon ne sont pas exemptés de la franchise.

Quelle méthode de dépistage choisir ?

Vous avez le choix entre une analyse des selles ou une coloscopie. La coloscopie est recommandée si un parent au premier degré (comme le père ou la mère, un frère ou une soeur ou un enfant) a déjà eu un cancer du côlon. Demandez conseil à votre médecin de famille.

Quels sont les avantages de l'analyse des selles ?

L'analyse des selles est un examen fiable et rapide à réaliser chez soi. Il faut le renouveler tous les 2 ans si aucune trace de sang occulte n'est trouvée. Dans le cas contraire, une coloscopie doit être réalisée (comme c'est le cas chez environ 8 personnes sur 100).

Quels sont les avantages de la coloscopie ?

Dans le cadre du dépistage, la coloscopie est un examen à réaliser tous les 10 ans. Il est effectué par un spécialiste en gastroentérologie. Les lésions précancéreuses (polypes) peuvent être retirées lors de l'examen.

Comment se déroule l'examen ?

Inscrivez-vous impérativement à l'avance sur **https://www.screening-darm.ch/registrierung.** Pour cela, munissez-vous du numéro de référence en haut à droite de votre lettre d'invitation. Si vous n'avez pas encore reçu votre invitation, demandez-la sur le site Internet ou par téléphone (061 319 91 70).

Déroulement d'une analyse des selles ?

Après votre inscription en ligne, le kit d'analyse vous sera envoyé par la poste. Après avoir réalisé votre test, veuillez le renvoyer au laboratoire. Vous recevrez votre résultat par courrier dans les 8 jours. Si les selles ne contiennent pas de sang, un nouveau kit d'analyse vous sera envoyé par courrier au bout de 2 ans. Si vos selles contiennent du sang, une coloscopie est requise pour un examen plus approfondi.

Déroulement de la coloscopie ?

Suite à votre inscription en ligne, veuillez-vous adresser à votre médecin traitant qui vous orientera vers un gastroentérologue ou à un gastroentérologue qui accepte la prise de rendez-vous directe (liste disponible sur notre site Internet www.screening-darm.ch). L'examen sera réalisé au cabinet ou à l'hôpital. Vous serez directement informé·e de la procédure et des résultats après l'examen.

IMPORTANT : Veuillez amener votre **confirmation d'inscription** à tous vos rendez-vous médicaux. Merci de préciser au cabinet que l'examen doit être effectué **dans le cadre du programme de dépistage cantonal** (à défaut, vous ne bénéficierez pas des avantages du programme).

Avez-vous des questions ?

Si vous souhaitez de l'aide pour vous inscrire, nous sommes présents le mercredi, entre 10h et 12h, à la Maison de la Ligue contre le cancer, au 12 Petersplatz à Bâle (n'oubliez pas votre carte de caisse maladie).
Sinon vous pouvez nous joindre par téléphone au **061 319 91 70** ou par e-mail à **screening@klbb.ch**.